

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	19 ^{eme}
Nom de site	132_jean_jaures_75019	Numéro	75119_057_04
Adresse du site	132, avenue Jean Jaurès	Hauteur	R+7 (26m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/01/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	11/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes émettant à ces mêmes fréquences (faisceaux fixes) et ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) (faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 100°, 215° et 330°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 2m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 100° < 5V/m ; 215° < 2V/m ; 330° < 5V/m 5G : 100° < 4V/m ; 215° < 3V/m ; 330° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28,75m pour les antennes à faisceaux fixes et 29,80m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Elles sont maintenues de même teinte que la façade de l'immeuble et seront installées dans une fausse cheminée afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

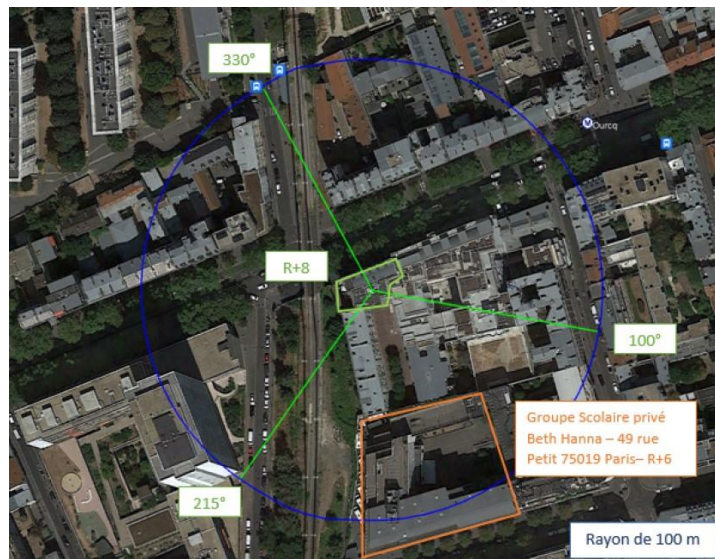
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
GRUPE SCOLAIRE PRIVE BETH HANNA	49 RUE PETIT 75019 PARIS 19	50 m	<1 V/m	2.2 %	R+6	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
GRUPE SCOLAIRE PRIVE BETH HANNA	49 RUE PETIT 75019 PARIS 19	50 m	1.2 V/m	2 %	R+6	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

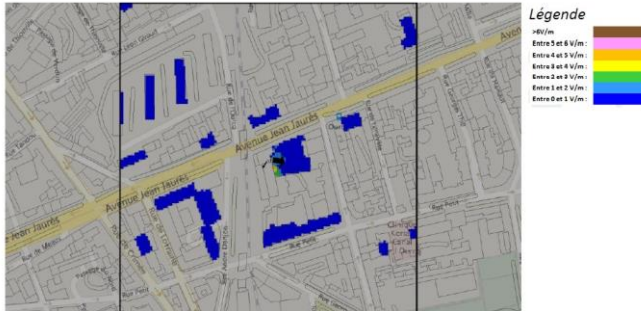


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 100°	Azimut 215°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	Azimut 215°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

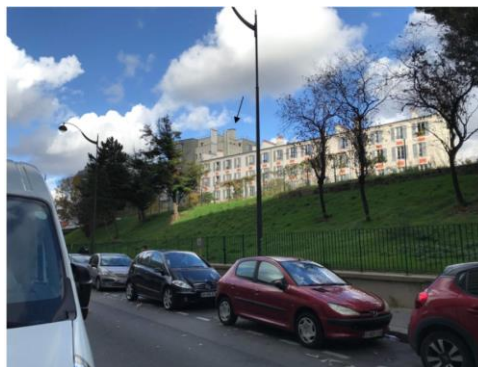
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS

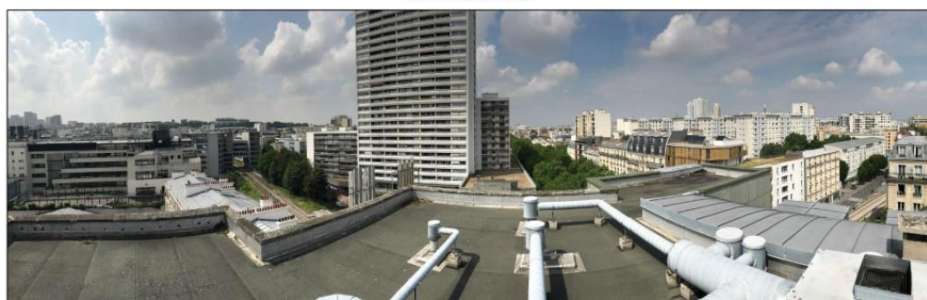


Vue des Azimuts

Azimut 100°



Azimut 215°



Azimut 330°

